

# CQ 59

Mars 2013

n°377

CQ59 Spécial Convocation  
Assemblée 2013 des membres  
de l'association des radioamateurs  
et écouteurs du Nord, cotisants et  
membres de droits du REF-Union.

## Sommaire

**Le mot du Président, par F4FXO.  
Bilan financier simplifié  
L'ARAN59 vous invite pour son AG**

**Avis de convocation à l'AG et Pouvoir  
Bulletins**



**Siège social :** 4 rue Henri Dunant, 59130 Lamber-sart.

Enregistrée sous le n° W595004248.

**Président fondateur d'honneur :** † Joseph Dumortier F9JJ.

**Président d'honneur :** Jean Gons F6FBE.

**Membre d'honneur :** † Didier Gaudé F9LD.

**Le bureau exécutif :**  
Hugues F4FXO Président,

Philippe F5MYR Secrétaire, Jean-Louis F1SIU Trésorier.

**Les administrateurs :**

Daniel Cousin F-60131, Michel F5UMP, Franck F4FHM.

**Le service QSL** du 59 est assuré par Raymond F4DDQ.

**Le webmaster** du site de l'ARAN59 est Christophe F0DHJ.

**Le bulletin CQ59 :**

Rédacteur en chef : Patrick F1042SWL.

Expédition mail : Jean-Louis F1SIU.

Maquettiste : Sébastien F-60345.

IPNS & Expédition papier : Hugues F4FXO.

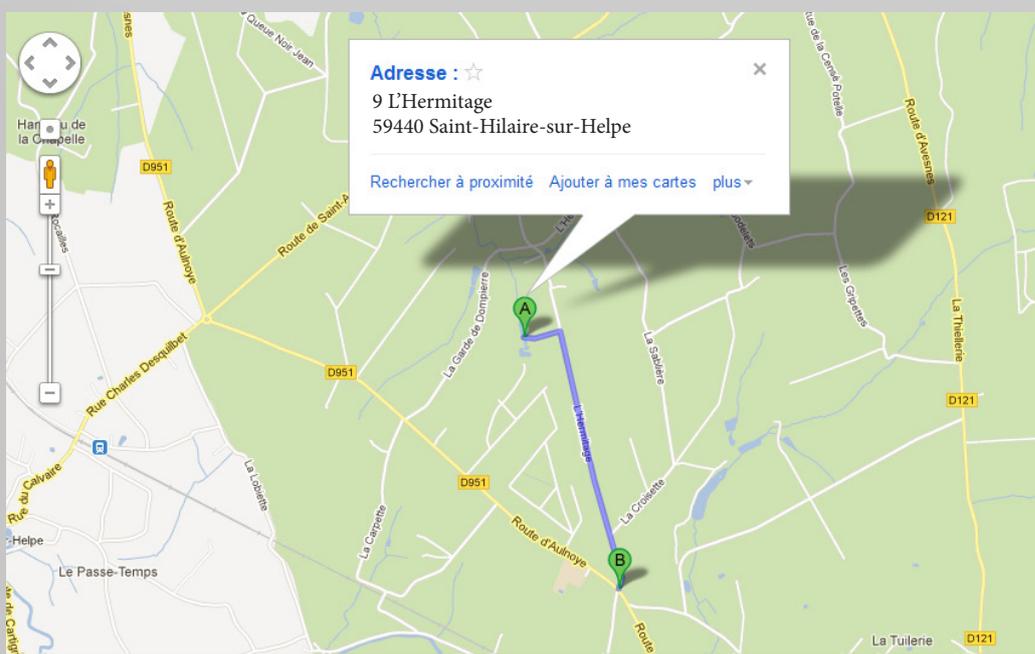
Gestion du CQ59 sur le site web :  
Christophe F0DHJ.

Adhésion annuelle et participation à la vie du département du Nord : **18 € / 2013**, voté à l'AG 2012 .

Ont participé activement à ce numéro : F-1042SWL, F-60345, F1SIU, F4FXO

Merci à : Google

Les articles qui composent ce bulletin sont l'œuvre de leurs auteurs, et n'engagent que leur responsabilité.



# Le mot du président

par Hugues F4FXO

Chers YL, chers OM, chers SWL.

Il est venu le temps de notre Assemblée Générale. C'est un moment fort de la vie de notre chère association, l'occasion des bilans des actions menées cette dernière année, mais surtout l'opportunité de vous exprimer, de proposer des actions, des activités, de donner des nouvelles de vos réalisations, de vos attentes, de vos espoirs, que vous soyez radioamateur, responsable de radio-club ou constitués en groupes... L'association a besoin de vous. J'espère que vous serez nombreux à notre réunion.

La décision ARCEP nr 2012-1241 est parue au Journal Officiel du 7 mars 2013. Cette nouvelle réglementation contient l'ouverture totale de la bande des 6 m, à puissance PAR de 120 W, de son élargissement à la frange 50 - 52 MHz sur tout le territoire, l'ouverture de l'autorisation d'utilisation des modes numériques pour la transmission de la voix, des images et d'autres données, du genre D-STAR.

Je suis surpris de constater que cette année, aucun radio-club ou groupe d'OM ne se soit proposé pour organiser l'Assemblée Générale. J'espère que 2014 sera une autre année et que nous croulerons sous les propositions de tous les RC du département, à moins qu'on se replie sur un RC d'un département voisin, HI !...

Devant cette défection, c'est Jean-Louis de F1SIU, notre trésorier qui a organisé celle-ci, au nom de tous les membres de l'association, je le remercie pour son dévouement et son engagement. Je suis convaincu que notre rassemblement sera un moment convivial riche en échanges et en rencontres, et que le repas sera apprécié par tous les convives.

Nous avons trouvé un rédacteur en chef en la personne de Patrick, SWL, il a rejoint notre association cette année et nous lui souhaitons bon accueil et espérons qu'il trouvera plaisir et satisfaction à se réaliser dans la fonction qu'il a bien voulu prendre en charge.

Nous attendons aussi la finalisation de la modification de la structure fédérative du REF-Union, qui évoluera vers le statut d'association simple, à la demande de nombre d'adhérents «un OM, une voix», j'ai pourtant des doutes dans l'avenir, constatant que les deux sondages que nous avons fait dans le département concernant cette évolution n'ont retenu que très peu de réponses. J'attends de voir, dubitativement, l'évolution de la participation des membres du REF-Union, sinon aux AG, mais surtout aux votes par procuration ou par correspondance. Qui vivra verra.

Enfin, notre Conseil d'Administration est formé de quatre administrateurs élus et de deux administrateurs cooptés, il va nous falloir procéder à des élections ; parmi les 4 administrateurs élus, aucun n'est sortant, mais nous devons élire deux administrateurs sur les postes occupés par les deux OM cooptés, peut-être ceux-ci se présenteront, mais cela n'est pas joué, aussi, je fais appel à candidature. Comment expliquer que les statuts ne sont pas respectés, car il faut que nous soyons 6 pour rester Etablissement Départemental du REF-Union (je rappelle que les statuts du REF-Union ont toujours cours et que nous recevons une rétrocession financière non négligeable de notre association fédérative, à condition de respecter nos statuts). Comment expliquer que, dans un département voisin, le Conseil d'Administration compte 11 membres, nous sommes le département où on compte le plus de radioamateurs, plus de 450, il est temps de prendre des engagements pour faire vivre notre association, qui, à nombreux points de vue, défend et promeut le radio-amateurisme.

Avec mes 88 et mes 73 les plus appuyés, soyez assuré de mon dévouement le plus total pour le dynamisme et le développement de notre Association.

Votre Président, Hugues **F4FXO**.

# Bilan financier

« simplifié »

En 2012 notre association a assuré la gestion d'un budget de près de 2 541 €...

Nos dépenses :

- 754 € pour la fabrication du CQ59 et des frais postaux.
- 728 € en subventions, locations, promotion
- 363 € en assurances (association, balise, relais).
- 254 € en Assemblée Générale ARAN59 et REF-Union, réunions, et avec les radioclubs.
- 153 € pour la maintenance des relais et balises.
- 101 € en frais de bureautique et administratif

- 96 € pour les licences offertes.
- 93 € pour les distinctions, et participation QSL.

Nos recettes :

- 1 854 € grâce à vos adhésions, MERCI.
- 385 € de rétrocession du REF-Union grâce à vos adhésions nationales, MERCI.
- 210 € pour la vente de diplômes, livret bleu d'association, divers...
- 35 € grâce à vos dons, MERCI

Le bilan complet sera présenté en AG et proposé à votre approbation.

## L'ARAN59

vous invite pour son Assemblée Générale

Cette réunion aura lieu le **dimanche 21 avril 2013** à 09h30, 9 rue de l'Hermitage, restaurant La Fontaine de l'Ermitage, 59440 Saint-Hilaire-sur-Helpe, près d'Avesnes-sur-Helpe et à une quinzaine de kilomètres au sud de Maubeuge.

**Accueil dès 09h00.**

Pour les dames et les enfants, balade possible autour des étangs de pêche dans la propriété ou alentour.

A l'issue de l'assemblée, le verre de l'amitié est offert par l'ARAN59.

Enfin, un repas est organisé au restaurant pour ceux qui désirent se restaurer ensemble, en compagnie des XYL et des QRP.

**Le Menu à 23 € :**

- Entrée : Terrine et crudités
- Repas : Porc Maroillais – Frites – Salade
- Fromage : Brie - Maroille
- Dessert : Glace Maison Caramel
- Café ou thé
- Boissons : ¼ de vin, bière, coca ou équivalent

Inscription au repas : Envoyer un chèque correspondant au nombre de personnes avant le lundi 8 avril 2013 à :

**VERHULST Jean-Louis**

**11 LIEU-DIT Le Plein**

**59440 Saint Hilaire sur Helpe**

## Infos pour l'AG

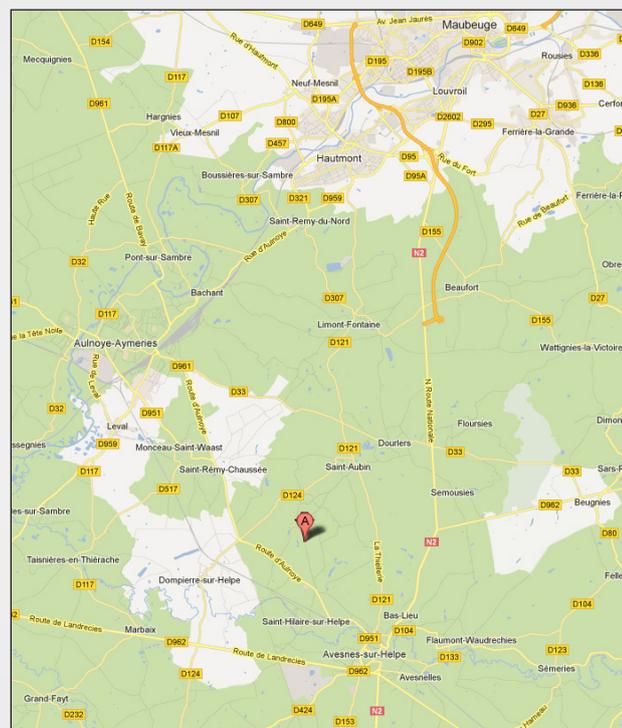
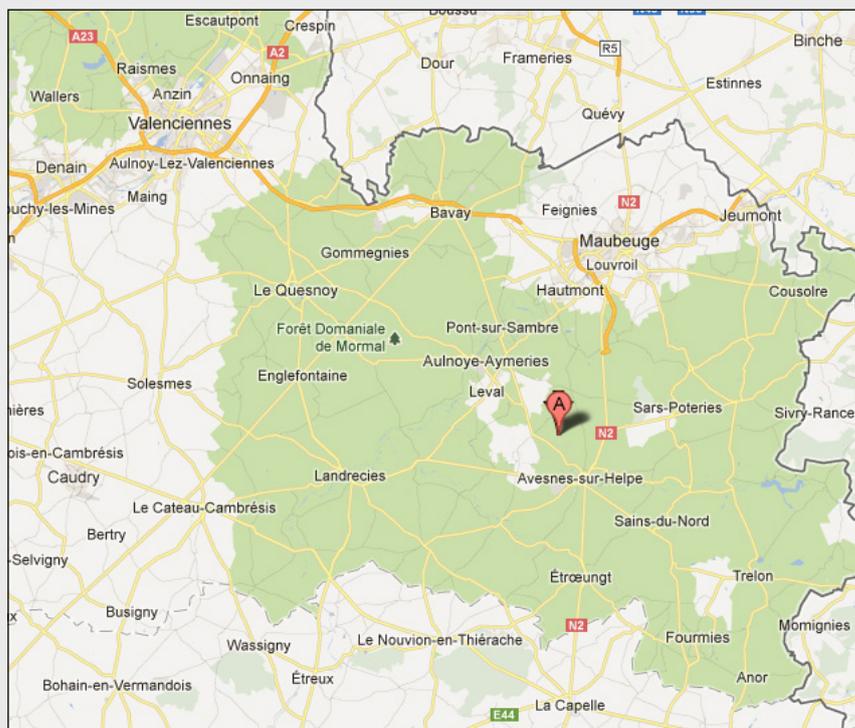
La route... Le chemin final est étroit, conduisez prudemment.

GPS : 50,151579 – 3,903708 si votre « routeur » ne trouve pas, utilisez : 50,139822 – 3,907689 qui donne le carrefour (n° 2 ou 3, route d'Aulnoye, Saint Hilaire sur Helpe). Un Panneau indique l'Hermitage ou le restaurant « La Fontaine de l'Ermitage » indique l'accès. Chemin à droite juste après. Pour les GPS capricieux essayez aussi « Saint H.. » ou « Saint-H.. » ou « St-H... ».

Parking : à l'entrée du terrain. 60 m à pied jusqu'au restaurant.

GSM / téléphone portable : Attention, au niveau du restaurant, dans la cuvette au niveau des étangs, il n'y a pas de réseau !!!

**Radio Guidage : Contact voie simplex 145,500 MHz**



# Convocation

## à l'Assemblée Générale Ordinaire 2013 de l'ARAN59

L'assemblée générale ordinaire est convoquée le dimanche 21 avril 2013 à 09h30, conformément à l'article 12 des statuts, à « La Fontaine de l'Ermitage », 9 rue de l'Hermitage, 59440 Saint-Hilaire-sur-Helpe

### Accueil à partir de 09h00.

Le nombre maximum de pouvoirs pour un membre est de cinq, il n'y a pas de quota pour le président. (RI 2003 art 12.1)

### ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de l'assemblée.
- 2 - Minute de silence pour nos disparus.
- 3 - Présentation du rapport moral et vote.
- 4 - Présentation des comptes de l'exercice 2012, affectation 2013, vote du bilan financier.

- 5 - Bilan des adhésions, vote de la cotisation 2014.
- 6 - Remises de distinctions.
- 7 - Parole aux gestionnaires des infrastructures
- 8 - Questions et motions transmises au bureau.
- 9 - Election des candidats pour le tiers renouvelable des membres du conseil d'administration.
- 10 - Clôture de l'assemblée.

Le conseil d'administration se réunira après l'AG pour élire le bureau exécutif. Le résultat sera communiqué dans le CQ59, le Radio-REF pages activités départementales, et sur le site Internet de l'ARAN59 : <http://aran59.free.fr/>

### QUI EST MEMBRE DE L'ARAN59 ?

- Les adhérents à l'ARAN59 à jour de cotisation.
- Les membres à jour de cotisation du REF-Union, résidant dans le 59 ou ayant demandé leur

rattachement à l'Etablissement Départemental du 59, et dont le REF-Union a communiqué les coordonnées à l'ED du 59. Ils sont membres de droit.

### UTILISATION DU POUVOIR QUESTIONS ET MOTIONS

Si vous ne venez pas à l'AG, nous vous recommandons de **donner votre voix à un autre membre**. Pour cela : utilisez le pouvoir ci-contre à découper. Remplissez et donnez-le à la personne désignée ou renvoyez à : ARAN59, 4 rue Henri Dunant, 59130 Lambersart. Vous pouvez faire parvenir vos questions, motions pour l'AG à la même adresse ou à [f1siu@radioamateur.org](mailto:f1siu@radioamateur.org)

**ELECTION au C.A. Renouvellement au tiers**  
Michel Arimane F5UMP et Franck Carpentier, cooptés, sont sortants.

Membres ARAN59 et REE, vous pouvez envoyer votre candidature au CA, à l'adresse ci-dessus, ou vous présenter le jour de l'AG.

---

## POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2013 DE L'ARAN59

Si vous ne venez pas à l'assemblée du dimanche 21 avril 2013.

A utiliser conformément à la procédure décrite ci-dessus, paragraphe « Utilisation du pouvoir ».

Je soussigné(e) : ..... Indicatif / identifiant SWL : .....  
Membre REF-Union : OUI NON Si OUI, numéro REF : .....  
Membre de l'ARAN59 : OUI NON

Donne pouvoir à (Nom, prénom, indicatif ou identifiant SWL) : .....

.....  
pour me représenter, prendre part à toutes délibérations, solliciter toutes explications, émettre tout avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à : ..... Le : .....

En cas d'omission du nom du mandataire, le président de l'ARAN59 sera alors le mandataire. Vous pouvez aussi indiquer à défaut : « Président », « secrétaire », « trésorier »...

Signature, précédé des mots « Bon pour pouvoir » :

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS à retourner avant le 08 avril

NOM : ..... Prénom : ..... Indicatif : .....

ADRESSE : .....

EMAIL ou TELEPHONE pour vous joindre : .....

Nombre de repas : ..... x 23 €

Total : ..... par chèque n° ..... Banque .....

à l'ordre de l'ARAN59 à l'adresse : VERHULST Jean-Louis, 11 LIEU-DIT Le Plein  
59440 Saint Hilaire sur Helpe

Nos amis Belges désirant réserver le repas renverront le bulletin d'inscription directement à Jean-Louis VERHULST F1SIU, 11 Lieu Dit LE PLEIN, 59440 SAINT HILAIRE SUR HELPE, sans règlement. L'ARAN59 avancera les frais, et nos amis Belges rembourseront l'ARAN59 en espèces au trésorier Jean-Louis F1SIU à l'AG.

Signature :

Chèque libellé au nom de : ARAN59

**Attention** : Pour des raisons d'engagement auprès du restaurant, l'inscription au repas est ferme et définitive